

maître d'ouvrage :

préfecture du Pas-de-Calais

préfecture du Nord

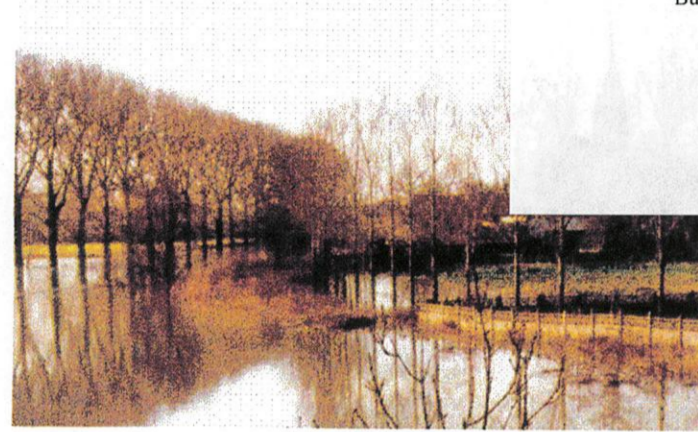


PREFECTURE
DU PAS - DE - CALAIS
direction départementale
de l'Equipelement

PREFECTURE
DU NORD
direction départementale
de l'Equipelement

PPRI approuvé le:

plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) vallée de la Lys Aval



PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DE LA CITOYENNETE
Bureau de l'Urbanisme et de la Protection du Patrimoine
Vu pour être annexé à l'arrêté du 21 juillet 2005
Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau Délégué

M. LUCOTTE



Commune de Houplines carte du zonage réglementaire planche 1/1

maître d'oeuvre



Service Urbanisme
et Environnement
Mission Risques Naturels
100 av. Winston Churchill SP 7
62022 ARRAS Cédex

Service Prospective
Environnement et Communication
Cellule Environnement Mission Etat
44, rue de Tournai
59019 LILLE Cédex

échelle : 1/5000^e

c:\PPRI\Zonage Houplines.Wor

Réalisé le 12/05/2005

LEGENDE

- Zonage Vert Clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Vert Foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage Bleu Clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Bleu Foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

➔ Sens d'écoulement

LB7
15.55
N° profil
Cote de crue centennale

▨ Bâtiments - Constructions

